



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question orale n° 67

## Texte de la question

M. Michel Lezeau attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les infrastructures nécessaires à la Touraine. Ces infrastructures doivent servir à rééquilibrer tout le département. L'urgence, c'est l'A 10 bis. Il faut savoir en effet que 74 000 véhicules par jour transitent par Tours entre les sorties Tours-Centre et Saint-Avertin. Un trafic qui ne pourra qu'augmenter avec l'ouverture de l'A 85. La Touraine est célèbre pour ses châteaux ; il ne faut pas qu'elle le devienne, chaque été, pour ses bouchons. Aussi convient-il de réaliser rapidement un contournement autoroutier de l'agglomération. Alors que se finalise l'arrivée des autoroutes comme l'A 28 et l'A 85, réclamés depuis plus de vingt ans, l'agglomération, elle, n'a pas fait évoluer ses infrastructures. Le développement de Tours concentre automatiquement les grands équipements, culturels, hospitaliers, même commerciaux. Il faut, naturellement éviter que cela soit le désert autour. Aussi, il lui demande ce qu'il compte entreprendre pour accélérer le processus de construction de l'A 10 bis, qui permettra à la fois de désengorger la circulation tout en dynamisant les communes avoisinantes.

## Texte de la réponse

### INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES EN TOURAINE

M. le président. La parole est à M. Michel Lezeau, pour exposer sa question, n° 67, sur les infrastructures routières en Touraine.

M. Michel Lezeau. Monsieur le secrétaire d'État chargé des transports, ma question porte sur les infrastructures nécessaires à la Touraine ; j'ai du reste beaucoup de chance, car c'est une région que vous connaissez parfaitement bien.

Aujourd'hui à midi sera ouvert à la circulation le dernier maillon de l'autoroute A 85, entre Tours et Vierzon, inauguré samedi dernier. Les élus et les habitants de ce département se réjouissent de cette mise en service avec quatre mois d'avance, c'est-à-dire avant les premiers départs en vacances de Noël, du jour de l'an et surtout des sports d'hiver.

Toutes ces infrastructures, A 85, A 28 ou A 10, doivent servir à rééquilibrer tout notre département. Mais l'urgence porte désormais sur l'A 10 bis : 74 000 véhicules transitent tous les jours par Tours, entre les sorties Tours Centre et Saint Avertin, et ce trafic ne pourra qu'augmenter avec l'ouverture de l'A 85. Célèbre pour ses châteaux, la Touraine ne doit pas le devenir chaque été pour ses bouchons, même si le vin tourangeau n'est pas mauvais !

Aussi convient-il de réaliser rapidement le contournement autoroutier, très réclamé, de l'agglomération. Certes, la construction du boulevard périphérique a pris du retard, mais il est important que tous les flux puissent se concentrer sur cette autoroute A 10 bis.

Aussi, monsieur le secrétaire d'État, je souhaiterais savoir ce qui sera entrepris pour accélérer le processus de réalisation de l'A 10 bis, qui permettra de désengorger la circulation, tout en dynamisant les communes avoisinantes.

M. Dominique Bussereau, *secrétaire d'État chargé des transports*. Monsieur le député, en regardant la carte des liaisons autoroutières dans notre pays, on se dit que la belle ville de Tours est décidément privilégiée.

Située sur l'axe de l'autoroute A 10, elle est - depuis aujourd'hui, comme vous l'avez rappelé - reliée vers l'est, le long de la vallée du Cher, à Vierzon, Bourges et Lyon. Du côté ouest, dans la vallée de la Loire, elle est reliée à Angers, dont la traversée a posé des difficultés longues à résoudre, et Nantes. Au nord, elle est reliée par une autoroute dont je signalais récemment les bons taux de fréquentation, au Mans, à Alençon, etc. Autrement dit, la ville de Tours qui a été traditionnellement le centre d'un réseau ferroviaire, avec Saint-Pierre des Corps, se trouve aujourd'hui au coeur d'un réseau autoroutier.

Maintenant, se pose effectivement le problème du contournement. Autrefois, j'ai vécu cela dans mon enfance, on faisait passer les autoroutes au coeur des villes. Jean Royer, un homme visionnaire, avait utilisé un ancien canal entre le Cher et la Loire pour construire une autoroute traversant les villes de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps. Le même type de raisonnement avait été tenu à Reims où l'autoroute passe quasiment au milieu de la ville. Aujourd'hui, ce type d'aménagements ne correspond plus aux besoins et provoque des bouchons. Les autoroutes n'ont pas vocation à traverser les villes en tranchées urbaines, comme cela a été le cas à Tours. En complément du boulevard périphérique autoroutier envisagé par l'agglomération, il faut réfléchir à autre chose et notamment à l'A 10 *bis*. Mon prédécesseur avait saisi la commission nationale du débat public qui avait donné une réponse dilatoire. Je prends l'engagement, monsieur Michel Lezeau, de la ressaisir. Dans le cadre des suites du Grenelle de l'environnement, nous devons étudier cette déviation autoroutière de Tours. Ce ne sera pas simple : l'agglomération a beaucoup grandi et il y a deux fleuves à traverser, que l'on passe à l'ouest ou à l'est. Mais je prends l'engagement d'étudier cela rapidement et de faire des propositions aux élus d'Indre-et-Loire sur un tracé qui doublerait celui de l'actuelle A 10.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Lezeau](#)

**Circonscription :** Indre-et-Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 67

**Rubrique :** Transports

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 décembre 2007, page 7894

**Réponse publiée le :** 19 décembre 2007, page 5363

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 décembre 2007